



Atelier de formation au profit des membres du Réseau Africain  
des femmes de la pêche (RAFEP) sous le thème :  
**« Projet de préparation du surimi traditionnel au bénéfice des membres du RAFEP »**

08-09 juin, 2026, Agadir – Maroc

**VERSION – 08/05/2026**

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La promotion sociale des acteurs du secteur halieutique, notamment des femmes africaines qui s'adonnent à des activités de pêche constitue une préoccupation majeure pour la COMHAFAT.

Dans la quasi-totalité de ses Etats membres, la femme est omniprésente tout au long de la chaîne de valeur halieutique et en particulier dans le segment post-capture.

Sa forte implication constitue un atout maître dans la valorisation et la commercialisation.

En réalité, les femmes africaines transformatrices des produits de la pêche occupent une place importante dans le tissu socio-économique local et national mais restent, toutefois, vulnérables à différents effets induits, notamment par le manque de ressources financières, le changement climatique et la baisse de la production halieutique.

Pour le renforcement de leurs capacités économiques et sociales, la COMHAFAT à travers son réseau RAFEP, a consacré dans son plan d'action stratégique 2025, un important dispositif intellectuel et de renforcement des capacités pour atteindre cet objectif de réalisation de projets générateurs de revenus.

D'ailleurs, la COMHAFAT avait organisé les 03-04 Février 2025, à Agadir Maroc en marge de la 6ème édition du salon Halieutis, un atelier de formation au profit des femmes membres du RAFEP sous le thème "L'appui à l'entrepreneuriat féminin à travers l'amélioration de la valorisation et de la commercialisation des produits de la pêche artisanale".

Parmi les recommandations phares de cet évènement figure la réduction des pertes et des déchets post-capture, la recherche de moyens de créer une valeur ajoutée aux produits pêchés, notamment en misant sur des technologies traditionnelles et locales à la fois efficaces et peu coûteuses, et l'encouragement des diversifications et des transformations valorisantes tel que la préparation du Surimi traditionnel ainsi que sa commercialisation.

Dans ce contexte la COMHAFAT organise un atelier de formation, du 08 au 09 juin 2026 au Centre Spécialisé de Valorisation et de Technologie des Produits de la Mer (CSVTPM) de l'INRH à Agadir Maroc. Cette initiative constituera également une opportunité pour examiner l'impact des coopératives féminines sur l'autonomisation économique et sociale des femmes, en cohérence avec l'Agenda 2030 relatif aux Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi qu'avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, qui place l'autonomisation des femmes au cœur des priorités de développement du continent africain.

## II. OBJECTIFS DE L'ATELIER

### 1. Objectif général

- Promouvoir les femmes opérant dans la pêche artisanale sur la base de la diversification et la valorisation des produits de la pêche en vue de contribuer à leur autonomisation ;
- Relever le défi de la valorisation des ressources halieutiques en dispensant une formation aux femmes africaines sur les techniques culinaires à forte valeur ajoutée, notamment celles relatives à la préparation du surimi traditionnel avec des outils locaux et peu coûteux ;
- Contribuer à la sécurité alimentaire, à la création d'emploi et à la promotion des microentreprises de pêche.

### 2. Objectifs spécifiques

- Promotion de l'autonomisation des femmes actives dans le secteur de la pêche qui passe nécessairement par l'amélioration de leur bien-être et de leurs conditions de vies socioéconomiques et environnementales ;
- Promotion du développement inclusif des femmes dans la chaîne de valeur de la filière pêche à travers les coopératives ;
- Valorisation des produits post-capture;
- Familiarisation avec les nouvelles techniques de **vente digitale et électronique** des produits transformés.

## III. RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ATELIER

A travers les différentes sessions de l'atelier, les membres du RAFEP seront mieux informés et sensibilisés aux aspects suivants :

- Autonomiser les femmes actives dans le secteur de la pêche ;
- Aboutir à un modèle régional en matière d'innovation culinaire des produits de la pêche
- Encourager les nouvelles techniques de e-commerce des produits de la pêche transformés localement.

#### **IV. LOGISTIQUE**

L'atelier sera organisé à Agadir. Les frais de transport aérien (classe économique) et d'hébergement (hôtel) **de chaque représentant d'un Etat membre ainsi que des experts/panélistes invités sont à la charge de la COMHAFAT.**

Aussi, chaque participant recevra-t-il du Secrétariat Exécutif des frais de séjour selon le barème en vigueur au sein des Organisations Internationales.

**Pour les informations : logistique, pratique et institutionnelle (Visas...), merci bien vouloir contacter le Secrétariat de la COMHAFAT aux coordonnées suivantes :**

- **Ms. Hayat ASSARA,**  
Chargée de Direction, Secrétariat exécutif de la COMHAFAT
  - Téléphone : +212 (0)651239304
  - E-mail : [hayat.comhafat@gmail.com](mailto:hayat.comhafat@gmail.com) **Copy to:** [secretariat.comhafat@gmail.com](mailto:secretariat.comhafat@gmail.com)

- **Mr. Mohammed HADDAD**  
Directeur administratif et financier  
[haddad.comhafat@gmail.com](mailto:haddad.comhafat@gmail.com)

**Pour les informations techniques en relation avec les thématiques de l'atelier, merci de bien vouloir contacter les personnes suivantes :**

- **M. Rachid REGRAGUI**  
Expert en industries et politiques de pêche  
[regragui.comhafat@gmail.com](mailto:regragui.comhafat@gmail.com)

- **M. Driss TAZI**  
Conseiller près le Secrétariat  
[driss65tazzi@gmail.com](mailto:driss65tazzi@gmail.com)

- **Mme Amal MOUTTAKI**  
Coordination des réseaux de la COMHAFAT  
[Mouttaki.comhafat@gmail.com](mailto:Mouttaki.comhafat@gmail.com)